

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 520 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Janvier 2010

«La défense du (bon) français passe obligatoirement par la lutte active contre les erreurs courantes et contre l'usage abusif et intempestif de mots à consonance étrangère : pourquoi, en effet, utiliser un terme anglais, allemand, italien ou même latin lorsqu'il existe un ou plusieurs mots français corrects – donc satisfaisants – pour exprimer une même idée ?»

(Yves Merminod)

Financiarisation

On a déniché ce nouveau monstre dans un journal français : «On ne mesure pas assez combien la *financiarisation* des groupes industriels est avancée.» De même qu'on ne mesure pas assez combien certains néologismes défigurent notre langue.

Ce dernier terme vient d'être introduit dans le Petit Larousse sous la définition : 1) Politique fondée sur le recours à l'emprunt public. 2) Part croissante des activités financières dans le développement de l'économie.

Ne pourrait-on parler plus simplement de *recours à l'emprunt public* et d'*accroissement de la participation financière* ?

(Défense du français, N° 520, janvier 2010)

«Groggy»

Adjectif invariable emprunté à l'anglais *groggy* «ivre, alcoolique». Le mot a pris le sens de «qui a les jambes faibles», qualifiant un homme ivre ou titubant après un choc. En français, le mot évoque surtout le boxeur «sonné».

Familièrement : épuisé, à bout de forces, étourdi, assommé, estourbi, sonné.

«*Je suis peut-être saoul. Sonné. Groggy*» (R. Gary).

(Défense du français, N° 520, janvier 2010)

«Listing»

Les médias font grand bruit autour du vol d'un *listing* de personnes étrangères détenant des comptes bancaires en Suisse, livré à la France.

Listing : terme d'informatique. Cet anglicisme (introduit en 1953) désigne la sortie sur une imprimante du résultat d'un traitement d'un ordinateur.

Recomm. off. : *listage* pour cette opération et *liste* pour son résultat.

Peut être encore remplacé, selon le cas, par : *liste, état, relevé, répertoire, nomenclature, fichier, index, etc.*

(Défense du français, N° 520, janvier 2010)

«Opening»

Le rédacteur utilisant cet anglicisme dans un quotidien lausannois pourrait-il expliquer à ses lecteurs quel sens il lui attribue ?

Ce mot comporte en effet un nombre incalculable d'acceptions : ouverture (d'un débat, d'une session, d'une négociation), préliminaire, déclenchement, éclosion, exposition (des faits), inauguration, débouché, poste vacant, coup d'envoi, heure d'ouverture, portes ouvertes, etc.

Mais n'est-il pas gratifiant de pouvoir démontrer son érudition par l'usage (inévitabile) d'un anglicisme ?

(Défense du français, N° 520, janvier 2010)

Patio

Pourquoi le Petit Larousse et le Nouveau Petit Robert autorisent-ils la double prononciation pour ce mot espagnol ?

Patio désignant en Espagne une cour intérieure à ciel ouvert doit se prononcer «pa-tyo» (comme *petiot, pitié*) et non «pa-syo» (comme *pétiole* ou *potion*).

(Défense du français, N° 520, janvier 2010)

Point d'orgue

Terme de musique : «Point d'orgue, trait de la partie chantante pendant lequel l'accompagnement est suspendu. Signe qui indique un temps d'arrêt, soit pour un trait, soit simplement pour suspendre la mesure» (Littré).

Cédant comme toujours aux usages à la mode les plus condamnables, le Petit Robert donne abusivement à cette expression le sens figuré d'apothéose, d'apogée, de point culminant, de sommet.

Par métaphore, *point d'orgue* signifie : suspension, attente, temps d'arrêt, interruption, pause. «*Un sifflement continu, lamentable, rasait la terre. Puis venait un silence parfait, un point d'orgue sinistre...*» (H. Troyat).

(Défense du français, N° 520, janvier 2010)